

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances et de
la souveraineté industrielle, énergétique et
numérique

Arrêté du 16 mars 2026 fixant la composition du jury du concours interne pour le recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques au titre de l'année 2026

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et
numérique,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2016-1195 du 2 septembre 2016 modifié portant statut particulier des attachés
statisticiens de l'Institut national de la statistique et des études économiques ;

Vu l'arrêté du 12 mai 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours de
recrutement de l'Institut national de la statistique et des études économiques et des concours
d'admission d'élèves titulaires à l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information
et à l'École nationale de la statistique et de l'administration économique ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2010 modifié fixant la nature et le programme des épreuves des
concours de recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et
des études économiques ;

Arrêté du 19 novembre 2025 autorisant l'ouverture d'un concours interne pour le recrutement
d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques au
titre de l'année 2026,

Arrête :

Article 1^{er}

Le jury du concours interne pour le recrutement d'attachés statisticiens stagiaires de l'Institut
national de la statistique et des études économiques ouvert au titre de l'année 2026 est composé
comme suit :

La Présidente :

Mme Marie LECLAIR Ingénieure générale de la statistique, de l'économie et de la donnée

Les membres du jury :

M. Vincent BIAUSQUE	Ingénieur en chef de la statistique, de l'économie et de la donnée
M. Bruno BJAÏ	Ingénieur de la statistique, de l'économie et de la donnée
M. Arthur CAZAUBIEL	Ingénieur en chef de la statistique, de l'économie et de la donnée
Mme Susan FOX	Professeure
Mme Rachel GREEN	Professeure
M. Olivier GUIN	Ingénieur de la statistique, de l'économie et de la donnée
M. Stéphane LEGLEYE	Ingénieur en chef de la statistique, de l'économie et de la donnée

Mme Sophie MAILLARD	Ingénieure en chef de la statistique, de l'économie et de la donnée
M. Sébastien PONS	Ingénieur en chef de la statistique, de l'économie et de la donnée
Mme Nouara YAHOU	Ingénieure en chef de la statistique, de l'économie et de la donnée

Article 2

En cas d'empêchement de la présidente du jury, la présidence sera assurée par M. Vincent BIAUSQUE.

Article 3

M. Stéphane PAGNAT, chef de la section concours et examens, est chargé du secrétariat du jury ou, en son absence, Mme Nathalie MAURIN, en charge du concours.

Article 4

Le jury du concours choisit les sujets des épreuves écrites et orales, arrête la liste des candidats admissibles et établit dans la limite des postes offerts et par ordre de mérite, les listes de classement des candidats admis.

Article 5

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 16 mars 2026

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques,

Signé : F. LENGART